



Communiqué de presse – Mardi 18 juillet 2017

Paris se dote d'un Fonds d'investissement pour la transition écologique

Pour réaliser son objectif de neutralité carbone, la Ville de Paris a choisi de se doter d'un Fonds d'investissement pour la transition écologique. Cet outil juridique et financier inédit vise à mobiliser des financements privés pour financer le déploiement de solutions innovantes accélérant la transition écologique à Paris. Une convention de partenariat a été signée à cet effet ce mardi 18 juillet, par Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Pierre-René Lemas, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts, avec le soutien de l'ADEME et de l'association Paris-Europlace.

Afin de soutenir le développement des solutions les plus pertinentes à l'échelle industrielle en vue d'accélérer la transition écologique, la Ville de Paris va créer dans le cadre de la compétence que lui a conférée la loi relative au statut de Paris, un fonds d'investissement territorial dédié à la transition écologique. Ce fonds a vocation à rassembler des financements privés (investisseurs ou entreprises) et de les réinjecter dans des entreprises innovantes qui développeront des solutions contribuant à la transition écologique.

La convention de partenariat, adoptée par le Conseil de Paris le 3 juillet, et signée ce mardi 18 juillet, par Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Pierre-René Lemas, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts, officialise l'appui de la Caisse des Dépôts dans l'ingénierie du projet. La Caisse des Dépôts est elle-même un acteur engagé dans l'accompagnement de la transition écologique et énergétique, et est par ailleurs un partenaire historique de la Ville qu'elle a souvent accompagnée dans ses innovations. Pierre-René Lemas a souhaité mettre l'expérience et les compétences des équipes de son Groupe dans la conception de ce fonds.

La présence de Bruno Lechevin, Président de l'ADEME, confirme le soutien de l'agence dans ce projet. L'ADEME, partenaire de la Ville de Paris sur de nombreux projets et notamment dans le cadre de son plan climat, sera associée à la gouvernance du fonds et apportera son expertise dans le choix des entreprises à financer aux côtés des acteurs parisiens de l'innovation et du développement durable.

Gérard Mestrallet, Président de l'association Paris-Europlace, présent également lors de la signature, a confirmé le soutien de la place financière de Paris à ce projet, qui bénéficiera de l'appui de *Finance for tomorrow*, initiative de la Place, dont la Ville de Paris et la Caisse des dépôts sont membres, et qui vise à promouvoir, en France et au niveau international, la finance durable. Celle-ci contribue à réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

La création de ce fonds est une initiative concrète qui participe de l'ambition de faire de Paris la capitale de la finance verte, basée sur une relation gagnant-gagnant. Il s'agit, notamment, de mobiliser les financements privés vers des entreprises innovantes pour déployer leurs solutions au service de la transition écologique.

Contacts presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France et en Outre-mer : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contacts presse :

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : 01 58 50 78 96

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)